

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2793

19 novembre 2008

SOMMAIRE

AMP Capital Investors (Infrastructure No. 3) S. à r.l.	134025	Fortis Investment Management Luxembourg S.A.	134064
AMP Capital Investors (Infrastructure No. 4) S. à r.l.	134025	FoxGlove Computing S.à r.l.	134050
ASGARD Consulting S.A.	134033	G & A GmbH	134059
BD Invest S.A.	134064	General Construction and Development Holdings S.A.	134022
BlueBay Structured Funds	134019	Genièvres Property S.A.	134021
Bonata Securities S.A.	134042	Giegiulux S.A.	134018
Bourgey Montreuil Lux S.A.	134021	Homac Aviation S.A.	134062
Burma S.A.	134026	IGEFI Holdings S.à r.l.	134024
CACEIS Bank Luxembourg	134022	Immowest Lux III Sàrl	134043
Calfin International S.A.	134042	Implant-Ceram S.à r.l.	134063
Capital International Emerging Markets Fund	134033	Leon Amarillo	134063
Capital International Management Company S.A.	134041	Libidama International S.A.	134020
Caroline Real Estate Holding Luxembourg S. à r.l.	134022	Logica Holdings Luxtwo S.à r.l.	134058
C.B. Entwicklung GmbH	134044	Millenium Finance S.à.r.l.	134020
CGPA Ré	134046	OD International (Luxembourg) Finance s.à r.l.	134018
C.G.P.A. Ré	134046	Pargreen S.A.	134063
Chemical Project Investments S.A.	134063	Pargreen S.A.	134041
Chemtex Global S.A.	134024	Partner Invest S.A.	134040
Colonnade Holdco N° 6 S.à r.l.	134060	Ramsay Finance S.à r.l.	134043
Compass Consulting S.A.	134019	S.E.C. Finance S.A.	134018
Crossing Telecom S.à.r.l.	134047	Taid Soparfi S.A.	134021
Deer Investments S.A.	134023	Temtex Management S.A.	134040
Electricité Claude Huss S.à.r.l.	134060	Trans Americo Sàrl	134044
EP Group S.A.	134056	Triton Biopharma sàrl	134028
Europa Radium S.à r.l.	134043	Velox Holdco S.à r.l.	134051
Famil Immo S.à r.l.	134042	WP International I S.à r.l.	134033
		WZI-Finanz S.à r.l.	134023

OD International (Luxembourg) Finance s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 93.853.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat signé en date du 29 septembre 2006, que les 500 parts détenues par la société OD International (Luxembourg) Participation Sàrl dans la Société ont été transférées à la société Office Depot Overseas Limited'.

Office Depot Overseas Limited devient ainsi l'associé unique de la Société détenant 500 parts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 17 octobre 2008.

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008139555/1337/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06791. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080164061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Giegiulux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 58.458.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 23 octobre 2008 que:

1. La démission de la société Certifica Luxembourg S.à.r.l. de son poste de Commissaire est acceptée, avec effet au 18 avril 2008.

2. Est nommée, en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société BF Consulting S.à.r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, avec effet au 18 avril 2008.

Le mandat du nouveau Commissaire de la société prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008139558/6312/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00305. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080164070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

S.E.C. Finance S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.730.

—
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de «S.E.C Finance SA.» («la société»)
prises à l'unanimité le 13/10/2008 à 10:30 heures au siège social*

Résolution

L'Assemblée Générale DECIDE d'accepter la démission de:

M. Lars-Johan Jarnheimer demeurant en Suède, Elfviksvägen, 40, S-181 47 Lidingö;

Comme administrateur de la Société.

L'Assemblée Générale DECIDE de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Mme. Cecilia ARDSTRÖM, née le 21 avril 1965 à Backa en Suède et demeurant à S-133 34 Saltsjöbaden, Ortagårdsvägen

10.

Le mandat de l'administrateur désigné fera l'objet d'un renouvellement lors de l'assemblée des actionnaires de 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour S.E.C. FINANCE S.A.
Etude d'Avocats S. LE GOUEFF
Signature
Le mandataire

Référence de publication: 2008139560/1053/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01551. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080164081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

BlueBay Structured Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.083.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2008, les actionnaires de la société d'investissement à capital variable 'BlueBay Structured Funds' ont pris les résolutions suivantes:

- Réélection des membres du conseil d'administration de la société 'BlueBay Structured Funds'. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009:

- * Claude Niedner
- * Robert Raymond
- * Nicholas Williams

- Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers, en leur fonction de réviseurs d'entreprise de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2008139566/801/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01541. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080164312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Compass Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 79.735.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 02 septembre 2008

Monsieur David DARTE, né le 27 mai 1966 à Namur, demeurant à 27, rue Robert Tachenion à B-7370 DOUR, est nommé administrateur délégué.

Monsieur David DARTE, né le 27 mai 1966 à Namur, demeurant à 27, rue Robert Tachenion à B-7370 DOUR, est nommé administrateur.

Monsieur Franz DARTE, né le 23 mars 1933 à Warisoulx, demeurant à 27, rue de Maux B-5031 Grand-Leez démissionne de son poste d'administrateur délégué.

Monsieur Jean-Claude Baillon, né le 04 juin 1961 à Namur, demeurant à 8 Tienne Aux Balouches B-5002 Saint-Servais démissionne de son poste d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

Le bureau

David Darté / Aniel Gallo / Stéphanie Paché

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2008139551/1197/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02328. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080164049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Libidama International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 20.717.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 7 mai 2008

L'assemblée générale a pris acte de la démission de Madame Rachel JURASCHEK TENACE de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat

Est nommé commissaire aux comptes

Maître Daniel CRAVATTE, Avocat à la Cour, né le 5 mai 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau

Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui sera tenue en 2013

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008139567/278/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2008, réf. LSO-CV06977. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080164321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Millenium Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 111.449.

—
*Extrait des résolutions de l'associé unique prises à Luxembourg
lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 16 octobre 2008*

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique accepte la démission de:

* Mme Claudia Schweich, née le 01/08/1979 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au L-1728, Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes de ses fonctions de gérant B;

- L'associé unique n'a pas reconduit le mandat de:

* Parfinindus S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 56.469 et ayant son siège social au 24, rue Saint Mathieu, L-2138, Luxembourg, dans ses fonctions de Commissaire aux comptes;

- L'Associé unique décide de nommer:

* M. Thierry Grosjean né le 03/08/1975 à Metz (France), ayant son adresse professionnelle au L-1728, Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes, en tant que nouveau Gérant de catégorie B en remplacement du Gérant de catégorie B démissionnaire et ce pour une durée indéterminée.

* Khonen & Associés S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 114.190 et ayant son siège social au 66, rue Adélaïde, L-2128, Luxembourg, aux fonctions de Commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine assemblée générale appelée à staturer sur les comptes clos au 31 Décembre 2008;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2008.

Pour MILLENIUM FINANCE S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008139568/6654/31.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07161. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080163509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Genièvres Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 127.285.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 18 juin 2008

Est nommé président du conseil d'administration, la durée de son mandat sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles:

- Monsieur Benoît DE FROIDMONT, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008139572/9534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02417. - Reçu 89,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080163746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Bourgey Montreuil Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schifflange, 90-94, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 98.539.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2008

Première résolution

Monsieur VOLLET Marc demeurant en France à Barraux, rue de la Croix, est appelé à la fonction d'Administrateur en remplacement de Monsieur FONTANEL Charles, demeurant F-73100, 22, chemin des Liquines.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Signature

Le scrutateur

Référence de publication: 2008134302/814/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09530. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080157184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2008.

Taid Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4670 Differdange, 153, route de Soleuvre.

R.C.S. Luxembourg B 90.861.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de réunion du conseil d'administration tenue sous seing privé en date du 08 novembre 2008, enregistrée à Luxembourg - Sociétés, le 11 novembre 2008, référence: LSO CW/03656, que:

1.- Monsieur José Joaquim DE SOUSA FERNANDES, entrepreneur, demeurant à B-6800 Libramont, 31, rue des Alliés, a été co-opté et nommé administrateur de la société jusqu'en 2009;

2.- Madame Danielle WEBER, veuve de feu Americo DE SOUSA FERNANDES, demeurant à 153, route de Soleuvre à L-4670 Differdange a été nommée Présidente de la société avec effet au 08 novembre 2008 en remplacement de feu Americo DE SOUSA FERNANDES, décédé le 04 novembre 2008;

3.- Madame Danielle WEBER, a aussi été nommée Administrateur-Délégué de la société avec effet au 08 novembre 2008 avec pouvoir d'engager valablement la société et disposer sous sa seule signature des avoirs en compte sans aucune limitation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/11/2008.

Pour Extrait Conforme

Pour TAID SOPARFI S.A.

Signature

Référence de publication: 2008141255/7363/25.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03858. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

CACEIS Bank Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 91.985.

—
RECTIFICATIF

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 décembre 2007

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni à la date du 11 décembre 2007 décide de nommer le Cabinet Ernst & Young en tant réviseur de l'entreprise au titre de l'exercice 2008.

La présente nomination a été déclarée erronément comme ayant eu lieu par décision du Conseil d'Administration s'étant réuni à la date du 15 février 2008 (dépôt du 26/03/2008 - Réf. L080045330.05).

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Pour extrait conforme

Monique J. E. Lodewijckx

Secrétariat Général

Référence de publication: 2008141230/1024/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW03017. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Caroline Real Estate Holding Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 137.742.

—
L'adresse professionnelle des gérants suivants ont changé et se trouvent à présent au:

Gérant A:

Philippe Detournay, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Gérant B:

Philippe Jusseau, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141231/8901/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW02842. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

General Construction and Development Holdings S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 49.836.

—
RECTIFICATIF

Extrait

- La résolution enregistrée sous la référence LSO CV/05155 le 16 octobre 2008 et déposée au Registre de Commerce et des Sociétés le 23 octobre 2008 sous la référence L080156262.05 n'a pas été prise lors d'une assemblée générale extraordinaire mais lors d'une assemblée générale ordinaire en date du 18 septembre 2008.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008141236/263/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02330. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

WZI-Finanz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.874.

Protokoll der Beschlüsse des Alleingeschafters vom 22. September 2008

Der Alleingeschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung WZI-Finanz S.à r.l., mit Sitz in Luxemburg, hat in Ausübung der Befugnisse, die laut Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind, am Sitz der Gesellschaft die nachstehenden Beschlüsse gefaßt:

Herr Hannes TAUBINGER, geboren am 13. August 1976 in Linz, wohnhaft in 6, Plaika, A-3253 Erlauf, Österreich, wird als Geschäftsführer der Gesellschaft gemäss Artikel 10 der Satzung abberufen.

Herr Henrikus JANSSEN, geboren am 15. März 1969 in Oss, wohnhaft in Gravin van der Marckstraat 8, 4854 ES Bavel, Niederlande, wird zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft gemäss Artikel 10 der Satzung bestellt. Herr Henrikus JANSSEN ist nur gemeinsam mit einem weiteren Geschäftsführer zur Zeichnung befugt.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008141235/510/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Deer Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.586.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 23 octobre 2008

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à Luxembourg, Président.

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à Luxembourg.

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Luxembourg, le 24 octobre 2008.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008141234/534/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02255. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

IGEFI Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 389.020,40.

Siège social: L-2361 Strassen, 7, rue des Primeurs.

R.C.S. Luxembourg B 116.481.

En vertu d'un contrat de cession de parts sociales conclu entre des associés d'IGEFI Holdings S.à r.l. (la Société) en date du 30 juillet 2008,

1. SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-A, L.P. a cédé 11.625 parts sociales
 2. SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-B, L.P. a cédé 6.975 parts sociales
 3. SUMMIT VENTURES VI-A, L.P. a cédé 12.675 parts sociales
 4. SUMMIT VENTURES VI-B, L.P. a cédé 5.325 parts sociales
 5. SUMMIT VI ENTREPRENEURS FUND, L.P. a cédé 375 parts sociales
 6. SUMMIT VI ADVISORS FUND, L.P. a cédé 300 parts sociales
 7. SUMMIT INVESTORS VI, L.P. a cédé 225 parts sociales
 8. BRVT Holding II S.à r.l. a cédé 37.350 parts sociales
- à Monsieur Adam de Courcy Ling, actuel associé de la Société.

Après les cessions mentionnées ci-dessus, les associés concernés par les cessions détiennent les parts sociales de la Société de la manière suivante:

1. SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-A, L.P.: 1.383.375 parts sociales
2. SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-B, L.P.: 830.025 parts sociales
3. SUMMIT VENTURES VI-A, L.P.: 1.508.325 parts sociales
4. SUMMIT VENTURES VI-B, L.P.: 633.675 parts sociales
5. SUMMIT VI ENTREPRENEURS FUND, L.P.: 44.625 parts sociales
6. SUMMIT VI ADVISORS FUND, L.P.: 35.700 parts sociales
7. SUMMIT INVESTORS VI, L.P.: 26.775 parts sociales
8. BRVT Holding II S.à r.l.: 4.444.650 parts sociales
9. Monsieur Adam de Courcy Ling: 199.600 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IGEFI Holdings S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008141237/2460/36.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW03118. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Chemtex Global S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 85.435.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 30 septembre 2008 que:

Sont nommés administrateurs pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Marco GHISOLFI, entrepreneur, demeurant au 9, Piazza Fratelli Bandiera Milan, Italie,
- Monsieur Marco TOSELLI, entrepreneur, demeurant au 19, via Carducci, Milan, Italie,
- Monsieur Federico FRANZINA, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, Place du Théâtre, Luxembourg,
- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg,
- Monsieur Wilhelmus VAN DER ZANDE, Director Engineer MBA, demeurant Leidseweg 127, NL-2253 AB Voor-schoten, Netherlands,
- Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, Président

Est nommé commissaire aux comptes, pour une période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008141261/534/29.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07570. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

AMP Capital Investors (Infrastructure No. 4) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 137.830.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 18 juillet 2008 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 18 juillet 2008, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société, sans valeur nominale, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts sociales
AMP Capital Investors (European Infrastructure N°6) S.à r.l., 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg	500
TOTAL	500

Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Bart Zech

Gérant

Référence de publication: 2008141314/724/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW02951. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

AMP Capital Investors (Infrastructure No. 3) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 137.613.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 18 juillet 2008 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 18 juillet 2008, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société, sans valeur nominale, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts sociales
AMP Capital Investors (European Infrastructure N°6) S.à r.l., 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg	500
TOTAL	500

Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Bart Zech

Gérant

Référence de publication: 2008141315/724/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW02949. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Burma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 142.741.

—
STATUTS

L'an deux mille huit. Le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

1.- La société DALECREST LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man), ici représentée par Madame Marie-Fiore RIES-BONANI, ci-après qualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- Madame Marie-Fiore RIES-BONANI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de BURMA S.A..

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, marques et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société DALECREST LIMITED, prédésignée, trois cent neuf actions	309
2.- Madame Marie-Fiore RIES-BONANI, préqualifiée, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euro (31.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euro.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur Daniele MARIANI, employé privé, né à Ascoli Piceno (Italie), le 3 août 1973, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur Lorenzo GIANELLO, juriste, né à Rome (Italie), le 25 décembre 1976, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Mohammed KARA, expert-comptable, né à Oum Toub-Denaira (Algérie), le 21 juillet 1954, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2011.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: RIES-BONANI; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 novembre 2008, Relation GRE/2008/4380. — Reçu cent cinquante cinq euros 0,50% = 155 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 novembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008141353/231/135.

(080166107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Triton Biopharma sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 142.753.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, On October seventh.

Before us Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, 5, rue Zénon Bernard,

THERE APPEARED:

TC MANAGEMENT S.A. a company incorporated under Panamanian law, with social seat at Edificio P.H. Plaza 2000, Calle Cinquenta, Panama, Republic of Panama, registered with the Public Registry Office of Panama, Mercantile Department, at Microjacket 630122, Document 1412585, on August 27, 2008

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch-sur-Alzette, 5, rue Zénon Bernard

by virtue of a proxy given on October 6th, 2008 in Luxembourg.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of association of which shall be as follows:

Art. 1. There is hereby formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may also file, acquire and manage all patents, especially in the field of biopharmaceutical research, and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immovable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

Art. 3. The name of the company shall be "Triton Biopharma sàrl", a limited liability company.

Art. 4. The company shall be formed for an unlimited duration. Such duration shall commence on the date of its constitution.

Art. 5. The registered office is established in the City of Luxembourg.

It can be transferred to any other place of the Grand-Duchy of Luxembourg by common agreement between the partners in an extraordinary partners meeting operating like a meeting for modification of by-laws.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The company capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty euro (EUR 50,00) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with Art. 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the company, the company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) do not need to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the company's objects and provided the terms of this Art. 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The company's year starts on the first day of January and ends on the thirty-first day of December in each year.

Art. 16. Each year, with reference to thirty-first of December, the company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the company.

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Disposition transitoire

The first company's year shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on the thirty-first day of December two thousand and eight.

Subscription and Payment

All of the two hundred fifty (250) shares have been subscribed by TC MANAGEMENT S.A., prenamed.

All these shares have been fully paid-up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately at one thousand six hundred euro (EUR 1,600.-).

Resolutions of the sole shareholder

The incorporating shareholder, representing the entire share capital and considering itself as fully convened, has thereupon passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration:

Mr. Charles Emond, a private employee, born in Arlon (Belgium), on March 28th, 1955, residing at 5, route de Williers, B-6820 Florenville.

The company will be bound in all circumstances by the sole signature of its manager.

2) The address of the corporation is fixed at 1, rue Nicolas Simmer L-2538 Luxembourg

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le sept octobre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, 5, rue Zénon Bernard,

A COMPARU:

TC MANAGEMENT S.A., société de droit panaméen, avec siège social à Edificio P.H. Plaza 2000, Calle Cinquenta, Panama, République de Panama, inscrite au Public Registry Office de Panama, Mercantile Department, Microjacket 630122, Document 1412585, le 27 août, 2008

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 06 octobre 2008 à Luxembourg.

La procuration paraphée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également enregistrer, acquérir et mettre en valeur tous brevets, notamment dans le domaine biopharmaceutique, et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire, en outre, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société aura la dénomination de "Triton Biopharma sàrl", une société à responsabilité limitée.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée. Laquelle durée commence le jour de la constitution.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,00) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application des règles prescrites par l'article 189 de la loi.

Art. 11. La société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents statuts, il est fait référence à la loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débute à la date de constitution et se terminera le trente-et-un décembre deux mille huit.

Souscription et Libération

TC MANAGEMENT S.A., prénommée, a souscrit toutes les deux cent cinquante (250) parts sociales.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille six cents euros (EUR 1.600.-).

Décisions de l'associé unique

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqué, a par la suite pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée: Monsieur Charles Emond, employé privé, né à Arlon (Belgique), le 28 mars 1955, résidant au 5, route de Williers, B-6820 Florenville

La société sera engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

2) L'adresse de la société est fixée au 1, rue Nicolas Simmer, L2538 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le représentant de la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, Même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 09 octobre 2008, Relation: EAC/2008/12735. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents 12.500,- à 0,5% = 62,50.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 octobre 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008141363/219/238.

(080166335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

ASGARD Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1530 Luxembourg, 62A, rue Anatole France.

R.C.S. Luxembourg B 100.179.

Il résulte d'un courrier recommandé envoyé en date du 24 septembre 2008 par Monsieur Markus MOELLER, administrateur-délégué de la société «ASGARD Consulting SA» société anonyme, que cet dernier a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Référence de publication: 2008141291/3861/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03410. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Capital International Emerging Markets Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 33.347.

Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 30 octobre 2008

Composition du Conseil d'Administration

Il a été décidé d'approuver la réélection de Monsieur Stephen Gosztony, Monsieur Peter Kelly, Monsieur Victor Kohn, Madame Ida Levine, Monsieur Luis Oliveira et Monsieur Shaw Wagener en tant qu'Administrateurs de la Société pour un an, avec pour échéance l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2009.

Auditeurs

Il a été décidé de réélire PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises pour un an, avec pour échéance l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2009.

Pour Capital International Emerging Markets Fund

Au nom et pour le compte de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent Domiciliaire, Company Administration

Mara Marangelli

Référence de publication: 2008141299/13/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03465. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

WP International I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.769.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the thirty-first day of October.

Before Maître Marc Lecuit, notary residing in Mersch.

There appeared:

Warburg Pincus S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 118.716, here represented by Nathalie Herzeele, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York, on October 30th, 2008,

said proxy after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has requested the undersigned notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

A. Purpose - duration - name - registered office

Art. 1. There exists a private limited liability company, (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company"), which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by these articles of association.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law and may act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may further acquire, develop, promote, sell, manage and/or lease immovable properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad, as well as carry out all operations relating to immovable properties.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "WP International I S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its members. Within the same municipality, the registered office may be transferred through a simple resolution of the manager or, in case of several managers, the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

B. Share capital - shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of (i) a majority of members (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among members. Inter vivos, they may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased member may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

The Company may have one or several shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any of the members will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by a board of managers composed of one or more A managers (the "A Managers") and one or more B managers (the "B Managers"), who do not need to be members, or by a sole manager.

Any reference made hereinafter to the "managers" shall be construed as a reference to the A Managers and/or the B Managers, depending on the context and as applicable.

The managers are appointed by the sole member, or, as the case may be, the general meeting of members which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

In case of a sole manager, the Company will be bound in all circumstances by the signature of such manager. In case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any A Manager together with the signature of any B Manager.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at the meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting. The chairman of the board of managers shall not have a casting vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole member - collective decisions of the members

Art. 17. Each member may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each member is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of members (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The members exercise the powers granted to the general meeting of members under the provisions of section XII of the Law. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a

reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

E. Financial year - annual accounts - distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the members.

The board of managers is authorized to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. Dissolution - liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be members, and which are appointed by the general meeting of members which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the members proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and payment

All of the twelve thousand five hundred (12.500) shares have been subscribed by Warburg Pincus S.à r.l., aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2008.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred euro (1,100.00EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, Warburg Pincus S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 412F, route d'Esch, L- 1030, Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

Class A Managers:

Timothy Joseph CURT, born in Connecticut, United States of America on October 7, 1963, with professional address at 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017-3147, United States of America;

- Tara O'NEILL, bom in New York, United States of America on March 19, 1973, with professional address at 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017-3147, United States of America;

Class B Managers:

- Michel RAFFOUL, born in Accra, Ghana on November 9, 1951, with professional address at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L -1330, Luxembourg;

- Ute BRÄUER, born in Oberhausen, Germany on December 1, 1956, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L - 1855, Luxembourg;

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente et un octobre,
Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch,
a comparu:

Warburg Pincus S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.716, ici représentée par Nathalie Herzele, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, privé donnée à New York, le 30 octobre 2008.

La procuration signée ne varietur par les mandataires de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet- durée- dénomination- siège

Art. 1^{er}. Il existe conformément aux présentes une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des titres obligataires, des obligations garanties, des lettres de change ainsi que généralement toute sorte de titres de participation, d'obligations et/ou d'obligations hybrides conformément au droit luxembourgeois et peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut également acquérir, développer, promouvoir, vendre, gérer et/ou louer, et effectuer toutes les opérations liées à des biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "WVP International I S.à r.l. ".

Art. 5. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, du conseil de gérance.

B. Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant

aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

La société peut avoir un ou plusieurs associés avec un nombre maximal de quarante (40) sauf dispositions légales contraires.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Il y aura deux classes de gérants: des gérants de classe A (les "Gérants A") et des gérants de classe B (les "Gérants B").

Toute référence faite ci-après aux "gérants" devra être interprétée comme désignant les Gérants A et/ou les Gérants B, selon le contexte.

Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, qui fixent la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique. En cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, mais en son absence, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres de façon continue et permettant une participation effective de toutes ces personnes à la réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion. Le président du conseil de gérance n'aura pas de voix prépondérante.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la résolution intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

P. Décisions de l'associé unique - décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de (i) la majorité des associés (ii) représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. Les associés exercent les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la Loi. Dans ce cas, toute référence dans les présentes à «l'assemblée générale des associés» devra être interprétée comme désignant l'associé unique, selon le contexte et selon le cas, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

E. Année sociale - bilan - répartition des bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

F. Dissolution - liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Warburg Pincus S.à r.l., prénommée, a souscrit toutes les douze mille cinq cent (12.500) parts sociales.

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Provisions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2008.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille cent euros (EUR1.100,00).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, Warburg Pincus S.à r.l., représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 412F, route d'Esch, L- 1030, Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de classe A:

- Timothy Joseph CURT, né au Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, le 7 octobre 1963, ayant comme adresse professionnelle le 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017-3147, Etats-Unis d'Amérique;
- Tara O'NEILL, née à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 19 mars 1973, ayant comme adresse professionnelle le 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017-3147, Etats-Unis d'Amérique;

Gérants de classe B:

- Michel RAFFOUL, né à Accra, Ghana, le 9 novembre 1951, ayant comme adresse professionnelle le 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L - 1330 Luxembourg;

- Ute BRÄUER, né à Oberhausen, Allemagne, le 1 décembre 1956, ayant comme adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L -1855Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. HERZEELE, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 31 octobre 2008, MERSCH/2008/1760. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents à 0,5% = 62,50€.

Le Receveur ff. (signé): E. WEBER.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 novembre 2008.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2008141374/243/357.

(080166539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Temtex Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 129.581.

—
Ausserordentliche Generalversammlung vom 24.09.2008

Sehr geehrter Herr Dobelke,

hiermit trete ich mit sofortiger Wirkung aus dem vor der Notarin Karine Reuter am 24.09.08 geschlossenen Vertrag zurück.

Anke Doberstein.

Référence de publication: 2008141304/9554/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03849. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Partner Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 43, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.461.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société PARTNER INVEST S.A. tenue au siège social en date du 03 novembre 2008, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée Générale décide de révoquer M. Jean BEISSEL et M. Jürgen FISCHER en leur qualité d'administrateur et de nommer en remplacement, avec effet immédiat, les deux Administrateurs suivant:

* Monsieur Bruno ABBATE, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois

* Maître Isabelle CLAUDE, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

- L'Assemblée décide d'accepter la démission de M^e Pascal ERARD et de nommer en son remplacement, avec effet immédiat, en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration:

* Monsieur Daniel SALZMANN, sans profession, né le 5 avril 1958 à Genève, domicilié 10, chemin de la Moraine, CH-1162 Saint-Prex (Suisse)

Le mandat des 3 nouveaux administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2013.

2. L'Assemblée décide de révoquer Fiduciaire FIBETRUST en sa qualité de commissaire aux comptes et de nommer en remplacement, avec effet immédiat, IC DOM-COM SARL, ayant son siège social à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTNER INVEST SA

Signature

Référence de publication: 2008141303/9551/29.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03843. - Reçu 89,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pargreen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 85.027.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2008 que les mandats suivants sont renouvelés jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2014:

Administrateurs:

- Monsieur Andrea DE MARIA, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie L-1510;

- Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie L-1510;

- Monsieur Riccardo MORALDI, expert-comptable et Président de la société, demeurant professionnellement à Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie L-1510.

Commissaire:

- Mayfair Trust SARL, ayant son siège social 1, rue de Glacis, L-1628 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008141298/5878/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00159. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Capital International Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 41.479.

—
Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 30 octobre 2008

Composition du Conseil d'Administration

Il a été décidé d'approuver la réélection de Monsieur Clark Taber, Madame Ida Levine, Monsieur Hamish Forsyth, Monsieur Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve et Mr Shaw B. Wagener en tant qu'Administrateurs de la Société pour un an, avec pour échéance l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2009.

Auditeurs

Il a été décidé de réélire Deloitte S.A. en tant que réviseur d'entreprises pour un an, avec pour échéance l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en octobre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 novembre 2008.

Pour Capital International Management Company

Au nom et pour le compte de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent Domiciliataire, Company Administration

Mara Marangelli

Référence de publication: 2008141300/13/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03449. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080166415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Famil Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 13, Op Zaemer.
R.C.S. Luxembourg B 137.738.

Cession de parts

Il résulte d'une cession de parts intervenue entre associées en date du 1^{er} octobre 2008 que Madame Pia BERNARD cède toutes les parts sociales qu'elle détient dans la société, soit 40 (quarante) parts à Monsieur Serge MULLER, qui les accepte.

Après cette cession, Monsieur Serge MULLER possède la totalité des parts sociales de la société Famil Immo Sàrl, soit 100 parts et en devient par conséquent l'unique associé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère
Pia BERNARD / Serge MULLER

Référence de publication: 2008141295/3861/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03408. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Bonata Securities S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 137.052.

Il résulte de lettres adressées à la société en date du 8 octobre 2008 que Monsieur Michele CANEPA, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg et Monsieur Riccardo Moraldi, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg ont démissionné de leurs postes d'administrateurs de la société avec effet au 13 octobre 2008.

Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 8 octobre 2008 que AUTONOME DE REVISION, ayant son siège social 74, rue de Merl, L-1724 Luxembourg a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet au 13 octobre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2008.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008141296/5878/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09567. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Calfin International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 100.707.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2008 que:

- Le nombre d'administrateurs a été réduit de onze à huit;
- Monsieur ALFARO BEJAR Hector, Monsieur DEL CAMPO WRIGHT Francisco Jesus et Monsieur CHOURAQUI François Albert ont démissionné de leur fonction d'administrateurs.

Luxembourg, le 28 octobre 2008.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008141297/5878/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01397. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Immowest Lux III Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.421.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 30 janvier 2008

L'associé unique de Immowest Lux III Sarl (la "Société"), a décidé comme suit:

- de nommer Mr Thomas Hetz, né le 2 octobre 1960 à Lichtenfels (Allemagne), résidant professionnellement au Bankgasse 2, A-1010 Vienne (Autriche) à la fonction de gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, 3 novembre 2008.

Hille-Paul Schut

Gérant

Référence de publication: 2008141285/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02659. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Ramsay Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.280.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 10 octobre 2008

En vertu d'un acte de transfert de parts sociales daté du 13 octobre 2008, Luxembourg Corporation Company S.A., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 0037.974 a transféré la totalité de ses parts sociales détenues dans la Société de la manière suivante:

- 50 parts sociales à la société Invista European Celsius Holdings S.à.r.l., ayant son siège social à 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.413.

- 50 parts sociales à la société Seixaleiro - Consultadoria e Patricipaços, Unipessoal Lda, une société à responsabilité limitée, régie par le droit portugais, ayant son siège social à Edifício Marina Club, Avenida Arriaga, 73, Sala 105, 9000-533 Funchal, Madeira, Portugal enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Madeira sous le numéro 511 225 814.

Pour mentions aux fins de la publication du Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2008.

Godfrey Abel / Patricia Schon

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008141287/9168/26.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00462. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Europa Radium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.592.

—
Il résulte d'un premier contrat de cession de parts sociales, signé en date du 15 octobre 2008, que la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Europa Real Estate II S.à r.l., ayant son siège social au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a cédé quatre cent cinquante (450) parts sociales de classe A de la Société qu'elle détenait, à la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Europa Real Estate III S.à r.l., ayant son siège social au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

Il résulte d'un second contrat de cession de parts sociales, signé en date du 15 octobre 2008, que la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Europa Real Estate II US S.à r.l., ayant son siège social au 43, boulevard de la

Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a cédé cinquante (50) parts sociales de classe B de la Société qu'elle détenait, à la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Europa Real Estate III S.à r.l., précitée, en sorte que, suite à ces transferts:

- 1) Europa Real Estate II S.à r.l., précitée, ne détient désormais aucune part sociale de la Société;
- 2) Europa Real Estate II US S.à r.l., précitée, ne détient désormais aucune part sociale de la Société; et
- 3) Europa Real Estate III S.à r.l., précitée, détient désormais quatre cent cinquante (450) parts sociales de classe A et cinquante (50) parts sociales de classe B de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008141290/1138/28.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02384. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Trans Americo Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4670 Differdange, 153, rue de Soleuvre.

R.C.S. Luxembourg B 40.482.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés tenue sous seing privé en date du 10 novembre 2008, enregistrée à Luxembourg - Sociétés, le 11 novembre 2008, référence: LSO CW/03658, que:

1.- Madame Danielle WEBER, veuve de feu Americo DE SOUSA FERNANDES, conjointe - aidante, demeurant à 153, route de Soleuvre à L-4670 Differdange a été nommée gérante de la société avec effet au 10 novembre 2008 en remplacement de feu Americo DE SOUSA FERNANDES, décédé le 04 novembre 2008;

2.- la société sera valablement représentée et engagée à l'égard de tous tiers par les signatures conjointes de la nouvelle gérante Danielle WEBER et du directeur technique Paulo Daniel MARQUES DE ARAUJO.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/11/2008.

Pour Extrait Conforme

Pour TRANS AMERICO S. à R. L.

Signature

Référence de publication: 2008141305/7363/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03857. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

C.B. Entwicklung GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.589.

—
In the year two thousand eight, on the twenty-fifth day of June.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Mr Bengt Ingemar ODHAGE, residing 12, Kantyxevägen, S-421 47 Västra Frölunda, owner of 400 (four hundred) corporate units of C.B. ENTWICKLUNG GmbH, duly represented here by Mr Philippe PONSARD, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, in virtue of the special proxy given under private seal on June 18, 2008

2. Mr Claes Christian NILSSON, residing 13, Bergjärkan, S - 426 69 Västra Frölunda, owner of 400 (four hundred) corporate units of C.B. ENTWICKLUNG GmbH, duly represented here by Mr Philippe PONSARD, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, in virtue of the special proxy given on under private seal on June 18, 2008

Said proxies, signed "ne varietur" by the appearing proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties request the notary to act what follows:

- the limited liability company "C.B. ENTWICKLUNG GmbH", with registered office in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, has been incorporated on December 20th, 2006 by deed of the notary residing in Luxembourg, Maître Joseph ELVINGER, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 432 of March, 22nd 2007;

- both members of the above mentioned company have unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The appearing parties have decided that the financial year will be henceforth closed on June 30th instead of December 31st and for the first time on June 30th, 2008.

Second resolution

The appearing parties have decided to amend the article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

" **Art. 15.** The business year begins on July 1st and ends on June 30th of each year."

Third resolution

The appearing parties have decided to amend article 16 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

" **Art. 16.** Every year on June 30th, the annual accounts are drawn up by the managers."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the German and the English text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, said proxy-holder, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, signed together with Us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:

Im Jahre zweitausendacht, den fünfundzwanzigsten Juni.

Vor dem Notar Joseph ELVINGER, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. Herr Bengt Ingemar ODHAGE, wohnhaft am S-421 47 Västra Frölunda, 12, Kantyxevägen, Besitzer von 400 (vierhundert) Anteile von C.B. ENTWICKLUNG GmbH, hier vertreten durch Herrn Philippe PONSARD, mit professioneller Anschrift in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht ausgestellt am 18 Juni 2008

2. Herr Claes Christian NILSSON, wohnhaft am S-426 69 Västra Frölunda, 13, Berglärkan, Besitzer von 400 (vierhundert) Anteile von C.B. ENTWICKLUNG GmbH, hier vertreten durch Herrn Philippe PONSARD, mit professioneller Anschrift in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht ausgestellt am 18 Juni 2008

Welche Vollmachten, nach "ne varietur" Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben werden um mit ihr einregistriert zu werden.

Welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchen, folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung "C.B. ENTWICKLUNG GmbH", mit Sitz in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, gegründet wurde am 20. Dezember 2006 gemäß Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, veröffentlicht im "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C" Nummer 432 vom 22. März 2007;

- Dass beide Gesellschafter der vorbezeichneten Gesellschaft einstimmig folgende Beschlüsse genommen haben:

Erster Beschluss

Die Komparenten beschließen, dass das Geschäftsjahr fortan am 30. Juni endet anstatt vom 31. Dezember und für das erste Mal am 30. Juni 2008.

Zweiter Beschluss

Die Komparenten beschließen, Artikel 15 der Satzungen abzuändern um ihr fortan folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Juli jeden Jahres und endet am 30. Juni darauffolgenden Jahres."

Dritter Beschluss

Die Komparenten beschließen, Artikel 16 der Satzungen abzuändern, um ihr fortan folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 16.** Am 30. Juni eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss."

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, stellt hiermit fest, dass auf Antrag der oben erschienenen Personen die vorliegende Urkunde in Englisch, gefolgt von einer deutschen Fassung, abgefasst ist. Auf Antrag

derselben erschienenen Personen und im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung rechtsgültig.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehende an den Bevollmächtigten der Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: P. PONSARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2008. Relation: LAC/2008/26088. - Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (unterzeichnet): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 03. Juli 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008141516/211/86.

(080166453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

**CGPA Ré, Société Anonyme,
(anc. C.G.P.A. Ré).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 46.753.

L'an deux mille huit, le seize octobre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "C.G.P.A. Ré", ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 46.753,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 27 janvier 1994, publié au Mémorial C numéro 214 du 1^{er} juin 1994,

modifié en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Paul Decker, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 2 juin 2005, publié au Mémorial C numéro 1095 du 26 octobre 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur José LOPEZ, chargé de comptes, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie COQUILLE, Legal Manager, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les douze mille (12.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Modification du nom de la société en CGPA Ré.
- 2) Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.
- 3) Augmentation du capital social de 408.000.- EUR pour le porter de son montant actuel de 1.836.000.- EUR à 2.244.000.- EUR par augmentation de la valeur nominale des actions pour la passer de 153.- EUR à 187.- EUR par action.
- 4) Souscription et libération.
- 5) Modification subséquente de l'article 5 des statuts.
- 6) Suppression de la phrase suivante dans le 2^{ème} alinéa de l'article 17 des statuts:
«Lorsque la délégation de la gestion journalière est faite à un ou plusieurs membres du conseil, l'autorisation préalable de l'assemblée générale est requise.»
- 7) Modification subséquente de l'article 17 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en CGPA Ré.

Par conséquent l'article 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination de CGPA Ré.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre cent huit mille Euros (408.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de un million huit cent trente-six mille Euros (1.836.000.- EUR) à deux millions deux cent quarante-quatre mille Euros (2.244.000.- EUR) par augmentation de la valeur nominale des actions pour la passer de cent cinquante-trois Euros (153.- EUR) à cent quatre-vingt-sept Euros (187.-EUR) par action.

Souscription - Libération

Il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément que le montant de quatre cent huit mille Euros (408.000.- EUR) a été souscrit par les actionnaires au prorata de leur participation et libéré intégralement par un apport en espèces de sorte que cette somme est dès à présent à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de remplacer l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à deux millions deux cent quarante- quatre mille Euros (2.244.000.- EUR) représenté par douze mille actions (12.000) d'une valeur nominale de cent quatre-vingt-sept Euros (187.- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la première phrase du 2^{ème} alinéa de l'article 17.

Par conséquent l'article 17 aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 17.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs, en ce qui concerne la gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La négociation et la signature de traités de réassurance ne peuvent en aucun cas être considérées comme entrant dans la gestion journalière et devront porter la signature de deux administrateurs. Toute délégation donnée cessera par simple décision du conseil d'administration.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. LOPES, R. GALIOTTO, V. COQUILLE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 octobre 2008. Relation: LAC/2008/42372. — Reçu à 0,50%: deux mille quarante euros (2040.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 NOVEMBRE 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008141452/211/79.

(080166669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Crossing Telecom S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 86.244.

L'an deux mil huit, le vingt-deux octobre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Annie WEYNS, gérante de sociétés, demeurant à L-2167 Luxembourg, 10, rue des Muguets, ici représentée par Monsieur Bernard BOONE, employé privé demeurant à Fentange en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à 9 septembre 2008.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et du notaire instrumentant, restera annexé aux présentes.

Lequel comparant, agissant comme ci-avant, a exposé au notaire instrumentant qu'il est le seul associé représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée "CROSSING TELECOM S.à r.l." avec siège social à L-6933 Mensdorf, 23, rue de Roodt-sur-Syre

constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 7 février 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 859 du 6 juin 2002,

modifiée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 27 août 2008, en voie de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 86.244;

Lequel comparant, agissant comme ci-avant a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique approuve le projet de fusion du 19 août 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 2306 du 22 septembre 2008, entre la société absorbante, CROSSING TELECOM S.à r.l. et la société absorbée CROSS COMMUNICATION DISTRIBUTION S.A R.L. avec siège social à L-5366 Munsbach, Zone Industrielle, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 48.755, en vertu duquel la société absorbée apporte l'universalité du patrimoine actif et passif, à la Société, sans aucune restriction ni limitation, à charge pour la Société (i) d'attribuer aux associés de la société absorbée, en rémunération de cet apport, cinq cents (500) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25, EUR) chacune, entièrement libérées, et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes de la Société donnant droit au dividende à partir du 31 juillet 2008, (ii) de supporter tout le passif de CROSS COMMUNICATION DISTRIBUTION S.A R.L., d'exécuter tous ses engagements et obligations, et (iii) de payer et supporter tous les frais, impôts et charges quelconques résultant de la fusion, et d'approuver les comptes intérimaires de la Société au 31 juillet 2008 auxquels se réfère le projet de fusion. Conformément aux termes et conditions du projet de fusion, CROSS COMMUNICATION DISTRIBUTION S.A R.L. sera considérée comme ayant transféré à la Société l'universalité de son patrimoine actif et passif, sans aucune limitation ni restriction, à partir du 31 juillet 2008, et la Société sera considérée comme ayant accompli les activités de CROSS COMMUNICATION DISTRIBUTION S.A R.L. et accepte de reprendre son passif à partir du 31 juillet 2008.

Deuxième résolution

L'associée unique décide, en vue de la réalisation de la fusion, d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune à un montant de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) par l'émission et la création de cinq cents (500) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Troisième résolution - souscription et libération

Tel que stipulé dans le projet de fusion du 19 août 2008, les associés de la COMMUNICATION DISTRIBUTION S.A R.L. se voient attribuer pour chaque part sociale qu'ils ont détenue dans cette société une part sociale nouvelle dans CROSSING TELECOM S.à r.l.

Sont intervenus aux présentes:

1.- Monsieur Jacques RIVEZ, gérant de sociétés, demeurant à L-2167 Luxembourg, 10, rue des Muguets, ici représenté par Monsieur Bernard BOONE, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 9 septembre 2008; se voit attribuer suite à la réalisation de ladite fusion, cent vingt-cinq (125) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune

2.- Monsieur Stéphane RIVEZ, employé privé, demeurant à L-2167 Luxembourg, 10, rue des Muguets, ici représenté par Monsieur Bernard BOONE, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 9 septembre 2008; se voit attribuer suite à la réalisation de ladite fusion, quatre-vingt-quinze (95) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune

3.- Monsieur Sébastien RIVEZ, étudiant, demeurant à L-2167 Luxembourg, 10, rue des Muguets, ici représenté par Monsieur Bernard BOONE, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 9 septembre 2008, se voit attribuer suite à la réalisation de ladite fusion, quatre-vingt-quinze (95) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune

4.- Madame Annie WEYNS, gérante de sociétés, demeurant à L-2167 Luxembourg, 10, rue des Muguets, ici représenté par Monsieur Bernard BOONE, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 9 septembre 2008, se voit attribuer suite à la réalisation de ladite fusion, cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune

Quatrième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent soixante-quinze mille euros (175.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-EUR) chacune à un montant de deux cents mille euros (200.000,- EUR) par l'émission et la création de sept mille (70) parts sociales d'une valeur nominale de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) chacune, par incorporation de deux créances.

Cinquième résolution - souscription et paiement

Les associés décident d'accorder à:

- Monsieur Bernard BOONE, préqualifié d'incorporer sa créance de soixante-quinze mille euros (75.000,- EUR) qu'il a envers la société en capital par la souscription et le paiement de trente (30) parts sociales d'une valeur nominale de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) chacune; et

- Madame Annie WEYNS préqualifiée, d'incorporer sa créance de cent mille euros (100.000,- EUR) qu'elle a envers la société en capital par la souscription et le paiement de quarante (40) parts sociales d'une valeur nominale de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) chacune.

Les nouveaux associés étant présents et représentés au présent acte déclarent accepter l'attribution des nouvelles parts sociales.

Sixième résolution

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est deux cent mille euros (200.000,-EUR) représenté par:

- mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) réparties comme suit:

a.- Monsieur Jacques RIVEZ, cent vingt-cinq parts	125
b.- Monsieur Stéphane RIVEZ, quatre-vingt-quinze parts	95
c.- Monsieur Sébastien RIVEZ, quatre-vingt-quinze parts	95
d.- Madame Annie WEYNS, six cent quatre-vingt-cinq parts	685
Total: mille parts sociales	1.000, et

- soixante-dix (70) parts sociales d'une valeur nominale de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR), réparties comme suit:

a.- Monsieur Bernard BOONE, trente parts	30
b.- Madame Annie WEYNS, quarante parts	40
Total: soixante-dix parts sociales	70

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.»

Septième résolution

Les associés transfèrent le siège social vers L-5366 Munsbach, Zone Industrielle, et décide en conséquence de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi dans la Commune de Schuttrange. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.»

Frais - droit d'apport

Dans la mesure où la fusion décidée ci-avant résulte en ce que COMMUNICATION DISTRIBUTION SA R.L., une société ayant son siège social dans l'Union Européenne, contribue l'universalité de son patrimoine actif et passif à la Société, une autre société ayant son siège social dans l'Union européenne, cette dernière se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 sur le droit d'apport qui prévoit une exemption du droit d'apport dans ce cas précis. Seul le droit fixe d'enregistrement sera dû lors d'augmentation de capital résultant de la fusion.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 3.500,- €.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: B. BOONE, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2008. Relation: LAC/2008/43079. - Reçu € 875.- (huit cent soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008141448/206/123.

(080166633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

FoxGlove Computing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7349 Heisdorf, 23, rue Henri de Stein.

R.C.S. Luxembourg B 37.635.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-trois octobre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Servais HOFFMANN, ingénieur diplômé, demeurant à L-7349 Heisdorf, 23, rue Henri de Stein.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

a. Que la société à responsabilité limitée "FoxGlove Computing S.à r.l." établie et ayant son siège social à L-7349 Heisdorf, 23, rue Henri de Stein, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 37635, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 19 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 40 du 4 février 1992,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Frank BADEN en date du 28 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 255 du 14 février 2002.

b. Que le capital social a été fixé lors de la constitution à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, évalué à 12.394,68 EUR.

c. Que suite à une cession de parts sociales sous seing privé du 5 septembre 2008, Monsieur Sean HAYES, informaticien, demeurant à F-01280 Preveessin, Chemin des Poussins, 346, (France), a cédé ses deux cent cinquante (250) parts sociales qu'il détenait dans la Société à Monsieur Servais HOFFMANN, préqualifié.

d. Que cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article 9 des statuts et considéré par Monsieur Servais HOFFMANN, en sa qualité de gérant, comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Qu'une copie de ladite cession de parts sociales, signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

e. Que le comparant approuve le bilan de liquidation de la Société et, en tant qu'associé unique, prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation, avec effet au 30 septembre 2008.

f. Que le comparant déclare qu'il a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'il connaît parfaitement la situation financière de la Société.

g. Que le comparant, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné.

h. Que l'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne.

i. Que, partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

j. Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour l'exécution de son mandat.

k. Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-7349 Heisdorf, 23, rue Henri de Stein.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société "FoxGlove Computing S.à r.l."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et l'associé unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: HOFFMANN; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 novembre 2008. Relation GRE/2008/4358. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 novembre 2008

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008141445/231/57.

(080166726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Velox Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 43.000.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 129.921.

—
EXTRAIT

Il résulte de cessions de parts sociales, datant du 21 février 2008, que la société Bridgepoint Capital (Nominees) Limited a cédé des parts sociales comme suit:

- A Monsieur Andersson Tilk Dag Olov né le 12.10.1961 à Örgryte en Suède, résidant à Golfbanevägen 5, SE- 43650 Hovas, Suède.

61.950 parts sociales ordinaires de classe A1

61.950 parts sociales ordinaires de classe A2

61.950 parts sociales ordinaires de classe A3

61.950 parts sociales ordinaires de classe A4

61.950 parts sociales ordinaires de classe A5

46.397 parts sociales préférentielles de classe B1

46.397 parts sociales préférentielles de classe B2

46.397 parts sociales préférentielles de classe B3

46.397 parts sociales préférentielles de classe B4

46.397 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Madame Annette Berit Ingrid Kumlien née le 14.04.1965 à Flasterbo en Suède, résidant à Västra Mellanvägen 13, SE-236 42 Ljunghusen, Suède.

14.528 parts sociales ordinaires de classe A1

14.528 parts sociales ordinaires de classe A2

14.528 parts sociales ordinaires de classe A3

14.528 parts sociales ordinaires de classe A4

14.528 parts sociales ordinaires de classe A5

4.639 parts sociales préférentielles de classe B1

4.639 parts sociales préférentielles de classe B2

4.639 parts sociales préférentielles de classe B3

4.639 parts sociales préférentielles de classe B4

4.639 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Jörgen Börje Albin Hegbrant né le 14.03.1957 à Slottsstad en Suède, résidant à Fjellie Prästqardsvägen 1 à SE- 23791 Bjärred, Suède.

7.263 parts sociales ordinaires de classe A1

7.263 parts sociales ordinaires de classe A2

7.263 parts sociales ordinaires de classe A3

7.263 parts sociales ordinaires de classe A4

7.263 parts sociales ordinaires de classe A5

2.319 parts sociales préférentielles de classe B1

2.319 parts sociales préférentielles de classe B2

2.319 parts sociales préférentielles de classe B3

2.319 parts sociales préférentielles de classe B4

2.319 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Madame Snjezana Spajic-Galic née le 10.02.1964 à Pozega en Croatie, résidant à Friedrich List Str. 6 à D- 72379 Hechingen, Allemagne.

5.084 parts sociales ordinaires de classe A1

5.084 parts sociales ordinaires de classe A2

5.084 parts sociales ordinaires de classe A3

5.084 parts sociales ordinaires de classe A4

5.084 parts sociales ordinaires de classe A5

1.623 parts sociales préférentielles de classe B1

1.623 parts sociales préférentielles de classe B2

1.623 parts sociales préférentielles de classe B3

1.623 parts sociales préférentielles de classe B4

1.623 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Mats Göran Bengtsson né le 15.04.1962 à Karlskoga en Suède, résidant à Bagenholmmsgatan 13 à SE-25654 Helsingborg, Suède.

3.631 parts sociales ordinaires de classe A1

3.631 parts sociales ordinaires de classe A2

3.631 parts sociales ordinaires de classe A3

3.631 parts sociales ordinaires de classe A4

3.631 parts sociales ordinaires de classe A5

1.159 parts sociales préférentielles de classe B1

1.159 parts sociales préférentielles de classe B2

1.159 parts sociales préférentielles de classe B3

1.159 parts sociales préférentielles de classe B4

1.159 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Borislav Zjadic né le 10.09.1969 à Rastevic en Croatie résidant à Vendelsvägen 5 à SE- 21763 Malmö, Suède.

3.631 parts sociales ordinaires de classe A1

3.631 parts sociales ordinaires de classe A2

3.631 parts sociales ordinaires de classe A3

3.631 parts sociales ordinaires de classe A4

3.631 parts sociales ordinaires de classe A5

1.159 parts sociales préférentielles de classe B1

1.159 parts sociales préférentielles de classe B2

1.159 parts sociales préférentielles de classe B3

1.159 parts sociales préférentielles de classe B4

1.159 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur César Manuel Santos Da Silva né le 26.04.1955 à Angola en Angola, résidant à Rua Manuel Ferreira, 12-2A PT- 2795228 Linda-a-Velha, Portugal.

7.263 parts sociales ordinaires de classe A1

7.263 parts sociales ordinaires de classe A2

7.263 parts sociales ordinaires de classe A3

7.263 parts sociales ordinaires de classe A4

7.263 parts sociales ordinaires de classe A5

2.319 parts sociales préférentielles de classe B1

2.319 parts sociales préférentielles de classe B2

2.319 parts sociales préférentielles de classe B3

2.319 parts sociales préférentielles de classe B4

2.319 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Madame Elodie Rambert-Genest née le 12.08.1972 à Vernon en France résidant à 6ter, Chemin de l'Ecully à F-69660 Collonges au Mont d'Or, France.

7.263 parts sociales ordinaires de classe A1

7.263 parts sociales ordinaires de classe A2

7.263 parts sociales ordinaires de classe A3

7.263 parts sociales ordinaires de classe A4

7.263 parts sociales ordinaires de classe A5

2.319 parts sociales préférentielles de classe B1
2.319 parts sociales préférentielles de classe B2
2.319 parts sociales préférentielles de classe B3
2.319 parts sociales préférentielles de classe B4
2.319 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Gianpaolo Barone Lumaga né le 05.02.1960 à Naples en Italie, résidant à Cascina Marcatutto, 1 à ITA-20080 Albairate (MI) Italie.

7.263 parts sociales ordinaires de classe A1
7.263 parts sociales ordinaires de classe A2
7.263 parts sociales ordinaires de classe A3
7.263 parts sociales ordinaires de classe A4
7.263 parts sociales ordinaires de classe A5

2.319 parts sociales préférentielles de classe B1
2.319 parts sociales préférentielles de classe B2
2.319 parts sociales préférentielles de classe B3
2.319 parts sociales préférentielles de classe B4
2.319 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Leszek Andrzej Roszkowski né le 28.04.1949 à Krakow en Pologne, résidant à Libijska 4B, PL- 03977 Varsovie, Pologne.

7.263 parts sociales ordinaires de classe A1
7.263 parts sociales ordinaires de classe A2
7.263 parts sociales ordinaires de classe A3
7.263 parts sociales ordinaires de classe A4
7.263 parts sociales ordinaires de classe A5

2.319 parts sociales préférentielles de classe B1
2.319 parts sociales préférentielles de classe B2
2.319 parts sociales préférentielles de classe B3
2.319 parts sociales préférentielles de classe B4
2.319 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Reinhold Herbst né le 25.09.1954 à Oberaula en Allemagne, résidant à Zum Heideberg 5, à D- 01728 Possendorf, Allemagne.

7.263 parts sociales ordinaires de classe A1
7.263 parts sociales ordinaires de classe A2
7.263 parts sociales ordinaires de classe A3
7.263 parts sociales ordinaires de classe A4
7.263 parts sociales ordinaires de classe A5

2.319 parts sociales préférentielles de classe B1
2.319 parts sociales préférentielles de classe B2
2.319 parts sociales préférentielles de classe B3
2.319 parts sociales préférentielles de classe B4
2.319 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Juan Pedro Irigoin né le 01.09.1960 à Buenos Aires en Argentine, résidant à Boulogne sur Mer 1096, UF 751617, Gral Pacheco, Argentine.

7.263 parts sociales ordinaires de classe A1
7.263 parts sociales ordinaires de classe A2
7.263 parts sociales ordinaires de classe A3
7.263 parts sociales ordinaires de classe A4
7.263 parts sociales ordinaires de classe A5

2.319 parts sociales préférentielles de classe B1
2.319 parts sociales préférentielles de classe B2
2.319 parts sociales préférentielles de classe B3

2.319 parts sociales préférentielles de classe B4

2.319 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Ferenc Zoltan Zajos né le 16.06.1957 à Budapest en Hongrie, résidant à Tarogato Letjö 20, H-1021, Budapest, Hongrie.

2.905 parts sociales ordinaires de classe A1

2.905 parts sociales ordinaires de classe A2

2.905 parts sociales ordinaires de classe A3

2.905 parts sociales ordinaires de classe A4

2.905 parts sociales ordinaires de classe A5

927 parts sociales préférentielles de classe B1

927 parts sociales préférentielles de classe B2

927 parts sociales préférentielles de classe B3

927 parts sociales préférentielles de classe B4

927 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Mark Ian Delahunty né le 06.12.1973 à Preston au Royaume-Uni, résidant à 4 Larch Close, SA113XE Neath, Wales, Royaume-Uni.

2.905 parts sociales ordinaires de classe A1

2.905 parts sociales ordinaires de classe A2

2.905 parts sociales ordinaires de classe A3

2.905 parts sociales ordinaires de classe A4

2.905 parts sociales ordinaires de classe A5

927 parts sociales préférentielles de classe B1

927 parts sociales préférentielles de classe B2

927 parts sociales préférentielles de classe B3

927 parts sociales préférentielles de classe B4

927 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Carl Sven Tomas Winqvist né le 04.01.1951 à Enskede en Suède, résidant à Cellovägen 19, SE- 75654 à Uppsala, Suède.

2.905 parts sociales ordinaires de classe A1

2.905 parts sociales ordinaires de classe A2

2.905 parts sociales ordinaires de classe A3

2.905 parts sociales ordinaires de classe A4

2.905 parts sociales ordinaires de classe A5

927 parts sociales préférentielles de classe B1

927 parts sociales préférentielles de classe B2

927 parts sociales préférentielles de classe B3

927 parts sociales préférentielles de classe B4

927 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Franz Ferdinand Becker né le 15.07.1949 à Leverkusen en Allemagne, résidant à Auerstrasse 29, D- 63110, Rodgau, Allemagne.

2.905 parts sociales ordinaires de classe A1

2.905 parts sociales ordinaires de classe A2

2.905 parts sociales ordinaires de classe A3

2.905 parts sociales ordinaires de classe A4

2.905 parts sociales ordinaires de classe A5

927 parts sociales préférentielles de classe B1

927 parts sociales préférentielles de classe B2

927 parts sociales préférentielles de classe B3

927 parts sociales préférentielles de classe B4

927 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Lars Ivar Leijonberg né le 13.09.1964 à Västerhan en Suède, résidant, à Andra Parkvägen 2, SE- 23736, Bjärred, Suède.

1.452 parts sociales ordinaires de classe A1

1.452 parts sociales ordinaires de classe A2

1.452 parts sociales ordinaires de classe A3

1.452 parts sociales ordinaires de classe A4

1.452 parts sociales ordinaires de classe A5

463 parts sociales préférentielles de classe B1

463 parts sociales préférentielles de classe B2

463 parts sociales préférentielles de classe B3

463 parts sociales préférentielles de classe B4

463 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Madame Ingrid Charlotte Anell Eriksson née le 24.12.1967 à Lanna en Suède, résidant à Viborgsnllingan 22, SE- 22472, Lund, Suède.

1.452 parts sociales ordinaires de classe A1

1.452 parts sociales ordinaires de classe A2

1.452 parts sociales ordinaires de classe A3

1.452 parts sociales ordinaires de classe A4

1.452 parts sociales ordinaires de classe A5

463 parts sociales préférentielles de classe B1

463 parts sociales préférentielles de classe B2

463 parts sociales préférentielles de classe B3

463 parts sociales préférentielles de classe B4

463 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Lars Börje Henning Nillson né le 18.06.1946 à Trelleborg en Suède, résidant à Landsvägen 44, SE- 23170 Anderslöv, Suède.

1.452 parts sociales ordinaires de classe A1

1.452 parts sociales ordinaires de classe A2

1.452 parts sociales ordinaires de classe A3

1.452 parts sociales ordinaires de classe A4

1.452 parts sociales ordinaires de classe A5

463 parts sociales préférentielles de classe B1

463 parts sociales préférentielles de classe B2

463 parts sociales préférentielles de classe B3

463 parts sociales préférentielles de classe B4

463 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Madame Ingrid Charlotte Anell Eriksson née le 24.12.1967 à Lanna en Suède, résidant à Viborgsnllingan 22, SE- 22472, Lund, Suède.

1.452 parts sociales ordinaires de classe A1

1.452 parts sociales ordinaires de classe A2

1.452 parts sociales ordinaires de classe A3

1.452 parts sociales ordinaires de classe A4

1.452 parts sociales ordinaires de classe A5

463 parts sociales préférentielles de classe B1

463 parts sociales préférentielles de classe B2

463 parts sociales préférentielles de classe B3

463 parts sociales préférentielles de classe B4

463 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Lars Börje Henning Nillson né le 18.06.1946 à Trelleborg en Suède, résidant à Landsvägen 44, SE- 23170 Anderslöv, Suède.

1.452 parts sociales ordinaires de classe A1

1.452 parts sociales ordinaires de classe A2
 1.452 parts sociales ordinaires de classe A3
 1.452 parts sociales ordinaires de classe A4
 1.452 parts sociales ordinaires de classe A5
 463 parts sociales préférentielles de classe B1
 463 parts sociales préférentielles de classe B2
 463 parts sociales préférentielles de classe B3
 463 parts sociales préférentielles de classe B4
 463 parts sociales préférentielles de classe B5

- A Monsieur Per Yngve Lennart Thörnqvist né à Lundby en Suède le 27.12.1968, résidant Hillebardsgränden 6, SE-22649, Lund, Suède.

1.452 parts sociales ordinaires de classe A1
 1.452 parts sociales ordinaires de classe A2
 1.452 parts sociales ordinaires de classe A3
 1.452 parts sociales ordinaires de classe A4
 1.452 parts sociales ordinaires de classe A5
 463 parts sociales préférentielles de classe B1
 463 parts sociales préférentielles de classe B2
 463 parts sociales préférentielles de classe B3
 463 parts sociales préférentielles de classe B4
 463 parts sociales préférentielles de classe B5

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Group S.à r.l.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008141463/6762/281.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08774. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

EP Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 50.378.

L'an deux mille huit, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «EP GROUP S.A.», ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Esch/Alzette, le 15 février 1995, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 272 du 17 juin 1995. Les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 novembre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 148 du 18 janvier 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Laurent PUTZEYS, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Michaël PIRSON, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Karine ARROYO, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées «ne varietur» par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 116.000,- (cent seize mille euros) pour porter le montant actuel de EUR 525.000,- (cinq cent vingt-cinq mille euros) à EUR 641.000,- (six cent quarante et un mille euros) par l'émission de 4.640 (quatre mille six cent quarante) actions nouvelles sans valeur nominale chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Souscription de l'intégralité des actions nouvelles par M. Roger GREDEN.

3. Renonciation par les autres actionnaires de leur droit de souscription préférentiel.

4. Modification en conséquence de l'article 5 des statuts de la société.

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 116.000,- (cent seize mille euros), pour porter le capital de son montant actuel de EUR 525.000,- (cinq cent vingt cinq mille euros) à EUR 641.000,- (six cent quarante et un mille euros) par l'émission de 4.640 (quatre mille six cent quarante) actions nouvelles sans valeur nominale chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

Les autres actionnaires renonçant à leur droit préférentiel de souscription, les 4.640 (quatre mille six cent quarante) actions nouvelles sont souscrites par Monsieur Roger GREDEN, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange, ici présent.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de EUR 116.000,- (cent seize mille euros) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société comme suit:

«Le capital social est fixé à EUR 641.000,- (six cent quarante et un mille euros) représenté par 25.640 (vingt-cinq mille six cent quarante) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison des présentes, à environ EUR 2.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé, avec le notaire instrumentant, le présent procès-verbal.

Signé: L. PUTZEYS, M. PIRSON, K. ARROYO, R. GREDEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 octobre 2008. Relation: LAC/2008/44096. — Reçu cinq cent quatre-vingts euros (0,50% = 580,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008141529/242/73.

(080166663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Logica Holdings Luxtwo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 1.993.560.375,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activité Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 137.448.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth of October.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Logica General Holdings S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activité Bourmicht, R.C.S. Luxembourg section B number 122.142,

here represented by Mr Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

This appearing party, through its mandatory, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole actual partner of Logica Holdings Luxtwo S.à r.l. (hereafter the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office in L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activité Bourmicht, R.C.S. Luxembourg section B number 137.448, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on March 6, 2008, published in the Mémorial C number 1018 of April 24, 2008, and whose articles of association have been amended by deeds of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg:

- on April 11, 2008, published in the Mémorial C number 1268 of May 24, 2008;
- on April 11, 2008, published in the Mémorial C number 1423 of June 10, 2008,

and that it has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to adopt for the Company a business year beginning on November 1 and ending on October 31 of the following year.

The sole shareholder decides furthermore, that as an exception the business year which has begun on March 6, 2008, will end on October 31, 2008.

Second resolution

Article 19 of the articles of association will have henceforth the following wording:

" **Art. 19. Financial Year.** The Company's accounting year starts on November 1 and ends on October 31 of the following year."

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred and fifty euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxy-holder person signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Logica General Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activité Bourmicht, R.C.S. Luxembourg section B numéro 122.142,

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est la seule associée actuelle de Logica Holdings Luxtwo S.à r.l., (ci après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activité Bourmicht, R.C.S. Luxembourg section B numéro 137.448, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 6 mars 2008, publié au Mémorial C numéro 1018 du 24 avril 2008, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg:

- en date du 11 avril 2008, publié au Mémorial C numéro 1268 du 24 mai 2008;
 - en date du 11 avril 2008, publié au Mémorial C numéro 1423 du 10 juin 2008,
- et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'adopter pour la société une année sociale commençant le 1^{er} novembre et finissant le 31 octobre de l'année suivante.

L'associée unique décide encore qu'exceptionnellement l'année sociale ayant pris cours le 6 mars 2008 finira le 31 octobre 2008.

Deuxième résolution

L'article 19 des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 19. Année sociale.** L'année sociale commence le 1^{er} novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euro.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 novembre 2008, Relation GRE/2008/4391. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 novembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008141543/231/89.

(080166554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

G & A GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 96.785.

Im Jahre zweitausendundacht, den zweiundzwanzigsten Oktober.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Die Aktiengesellschaft TRIMLINE HOLDING S.A., mit Sitz in L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, hier vertreten durch Herrn Emile WIRTZ, beruflich wohnhaft in Luxemburg, 6, avenue Guillaume, handelnd in seiner Eigenschaft als delegiertes Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft,

Eigentümerin von 90 (neunzig) Anteilen der Gesellschaft G & A GmbH,

2) Die Aktiengesellschaft ZYTRON INVESTMENTS HOLDING S.A., mit Sitz in L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, hier vertreten durch Herrn Emile WIRTZ, beruflich wohnhaft in Luxemburg, 6, avenue Guillaume, handelnd in seiner Eigenschaft als delegiertes Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft,

Eigentümerin von 10 (zehn) Anteilen der Gesellschaft G & A GmbH.

Der Erschienenene, handelnd wie oben erwähnt, ersuchte den unterzeichneten Notar Folgendes zu beurkunden:

Die Gesellschaft G & A GmbH, mit Sitz in L-1650 Luxemburg, 6, avenue Guillaume, RCS Luxembourg B 96.785 wurde gegründet gemäß notarieller Urkunde vom 6. November 2003.

Die erschienenen Parteien, die das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, haben sodann folgende Beschlüsse getroffen:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Zweck der Gesellschaft abzuändern und Artikel 2 der Satzung wie folgt abzuändern:

" **Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen Sie direkt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft kann sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobilare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können."

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den zweiten und dritten Abschnitt von Artikel 6 der Satzung zu streichen, welcher somit folgenden Wortlaut haben wird:

" **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500.-) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125.-), welche voll eingezahlt sind."

WORUEBER URKUNDE, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. WIRTZ und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2008. Relation: LAC/2008/43229. — Reçu douze euros. 12.- EUR.

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE, zwecke Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 10. November 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008141525/242/49.

(080166709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Electricité Claude Huss S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6212 Consdorf, 9A, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 95.813.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.11.2008.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

259, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008141518/596/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07516. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Colonnade Holdco N° 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.179.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty third day of October.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

Barclays Private Equity PVLP Limited Partnership, Limited Partnership, with registered office at EC4M 8AL (United Kingdom), Condor House, St Paul's Churchyard, registered at the trade register of London (United Kingdom) under number LP005691,

here represented by Mr. Aurélien LE RET, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the notary and the proxyholder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mr. Aurélien LE RET, pre-named, declared and requested the notary to act:

I.- That the private limited company (société à responsabilité limitée) "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l.", with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 110179, was incorporated by a deed received by Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on August 4, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1404 of December 16, 2005.

II.- That the capital of the private limited company "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l.", pre-named, presently amounts to twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty five Euro (EUR 25.-) each.

III.- That the appearing party is the holder of all the shares of the pre-named private limited company "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l."

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the private limited company "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l." which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the private limited company "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l." is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent manager of the dissolved company for the performance of his assignment.

IX.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Barclays Private Equity PVLP Limited Partnership, société en commandite par actions, avec siège social à EC4 8AL (Royaume-Uni), Condor House, St Paul's Churchyard, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Londres (Royaume-Uni) sous le numéro LP005691,

représentée par Monsieur Aurélien LE RET, maître en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Aurélien LE RET, prénommé, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l." ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 110179, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, le 4 août 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1404 du 16 décembre 2005.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l.", pré-désignée, s'élève actuellement à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq Euros (EUR 25.-) chacune.

III.- Que la comparante est l'associée unique de la prédite société à responsabilité limitée "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l.".

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l.", qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société à responsabilité limitée "Colonnade Holdco N ° 6 S.à r.l." est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société dissoute pour l'exécution de son mandat.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cent cinquante Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: LE RET; J, SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 novembre 2008. Relation GRE/2008/4362. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 novembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008141444/231/98.

(080166730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Homac Aviation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 212, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 52.018.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 2008

L'an deux mille huit, le un octobre.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de «HOMAC AVIATION S.A.», R.C. Luxembourg B Numéro 52.018, ayant son siège social à Luxembourg constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 31 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 546 du 25 octobre 1995.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu en date du 27 février 2008.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Paul HOEGEN, CEO, demeurant rue Principale 212, L-5366 Munsbach.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Anabela DA SILVA FERREIRA, employée privée, avec adresse professionnelle au 212, rue Principale, L-5366 Munsbach.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Susanna CARLUCCIO, femme au foyer, avec adresse à Obere Hesli-bachstrasse 17, CH-8700 Küsnacht.

Première résolution

Monsieur Christian HEINZMANN, employé privé, demeurant à rue de Diekirch 106, L-7220 Walferdange, est révoqué de son poste d'administrateur.

Deuxième résolution

Madame Susanna CARLUCCIO, femme au foyer, née le 1^{er} février 1952 à Männedorf - Suisse demeurant Obere Heslibachstrasse 17, CH-8700 Küsnacht est nommée comme nouvel administrateur de la société pour un terme de six ans.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

Référence de publication: 2008141313/8967/30.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03385. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Implant-Ceram S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3672 Kayl, 7, rue de Tétange.

R.C.S. Luxembourg B 124.744.

Mit Wirkung auf den 1. Juni 2007 gebe ich Patrick Dubois meinen Posten als Geschäftsführer der Implant-Ceram sàrl auf

Kayl, den 28.5.2007.

Patrick Dubois.

Référence de publication: 2008141318/3752/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03783. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Chemical Project Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 72.868.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7/11/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141464/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV08975. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pargreen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 85.027.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/11/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141465/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00155. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Leon Amarillo, Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.150.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10/11/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141500/825/12.

Enregistré à Diekirch, le 7 novembre 2008, réf. DSO-CW00097. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080165339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Fortis Investment Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 63.707.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 16 juin 2008

En date du 16 juin 2008, le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes:

Il prend note de la démission de Monsieur Keith RAKE de son poste d'administrateur au conseil d'administration de Fortis Investment Management Luxembourg S.A. avec effet au 16 juin 2008.

Il prend note de la démission de Monsieur Jean PFEIFFENSCHNEIDER de son poste d'administrateur au conseil d'administration de Fortis Investment Management Luxembourg S.A. avec effet au 16 juin 2008.

Il prend note de la nomination de Monsieur Richard WOHANKA, demeurant au 12, Douro Place, W8 5PHL, Londres, Grande-Bretagne, au poste d'administrateur au conseil d'administration de Fortis Investment Management Luxembourg S.A. avec effet au 16 juin 2008.

Il prend note de la nomination de Monsieur Bernard WESTER, demeurant au 30, am Steffesgaart, L-5222, Sandweiler, Luxembourg, au poste d'administrateur au conseil d'administration de Fortis Investment Management Luxembourg S.A. avec effet au 16 juin 2008.

Il prend note de la nomination de Monsieur Bernard WESTER au poste de délégué à la gestion journalière de Fortis Investment Management Luxembourg S.A. avec effet au 16 juin 2008.

Il prend note de la démission de Monsieur Benoit QUISQUATER de son poste de délégué à la gestion journalière de Fortis Investment Management Luxembourg S.A. effet au 16 juin 2008.

Luxembourg, le 03/11/2008.

Pour extrait sincère et conforme

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Benoit QUISQUATER / Bernard WESTER

Director / Managing Director

Référence de publication: 2008141428/755/30.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02674. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

BD Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 101.104.

Par la présente, je soussignée, la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H., dont le siège social est sis 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, vous notifie ma démission des postes d'administrateur et d'administrateur délégué de la société anonyme de droit luxembourgeois BD INVEST S.A., ayant son siège social sis au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 101.104, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.

FIDUGROUP HOLDING S.A.H.

Signature

Référence de publication: 2008141250/1157/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09320. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.
